7 RUE JEAN ZAY — Lyon Sud ENCHERES — 69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376

Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres DUBOIS & DUMAS

INFORMATIQUE - TELEVISEURS PLASMA ET LCD - ELECTROMENAGER

Mercredi 19 Mars 2014 à 14h30 - Exposition de 14h à 14h30

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L .321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.
Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.
Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.
Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.
Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.
Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre ***« F »***, signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.
L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.
Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.
Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.
Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.
En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »***, ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.
Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.
La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Ordres d'achat

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat. La SVV DUMAS agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.
Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients.
L'étude n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.
Les ventes judiciaires sont réalisées par la SCP DUMAS, commissaire-priseur, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.
Les ventes volontaires sont réalisées par la SVV DUMAS, dirigées par une personne habilitée par la SVV DUMAS, agrément 2002-376, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.

Article 4 – Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garantit à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.
Le vendeur indemnisera la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.
La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.
Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.
Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.
L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).
Un compte-rendu de l'état de conservation des oeuvres peut être demandé au commissaire-priseur.
Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.
Certains matériels sont vendus avec la lettre ***« F »***, mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.
Par ***« test »*** et ***« état de fonctionnement »,*** il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.
Lorsque la lettre ***« NT »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est ***« non testé »*** et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.
Lorsque la lettre ***« PP »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu ***« pour pièces »*** et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.
Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions ***« F »***, ***« NT »*** ou ***« PP ».***
Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre ***« F »*** et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.
En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.
En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.
Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.
Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.
Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.
Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.
Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.
L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.
Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.
A défaut, les frais s'élèvent à 25% du prix TTC.
Pour les objets acquis via live.interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT soit +3,588% TTC) et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.
Les modes de paiement peuvent être :
- En espèces jusqu'à 3000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque de banque certifié, une pièce d'identité est exigée ou par chèque accompagné d'une lettre accréditive.

- Par virement, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.
- Par carte bancaire, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.
L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.
Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.
Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.
Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, ***« à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant »*** ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudiction, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
- des frais de magasinage ou de garde-meubles.
En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 €uros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.
La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.
La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heures avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.
7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.
Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.
Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.
Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.
A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.
7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.
A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.
Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.
Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.
Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.
Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.
Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.
Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.
La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.
7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com
La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 – Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.
Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.
Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.
La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »***, ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.
Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.
Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.
Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.
En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui parait la plus opportune.
Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieur d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.
Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.
La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.
L'adjugé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.
L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.
Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.
En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.
Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.
Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.
L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.
Les lots adjugés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet.
L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.
Expédition des objets :
- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.
- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.
- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.
- Les lots sont envoyés contre remboursement dès leur paiement effectif. Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15€ à 60€ sera demandée pour le conditionnement et les formalités d'envoi.

- Pour faire baisser le coût d'un tel envoi, la SVV DUMAS peut envoyer les lots sans contre remboursement et une somme forfaitaire de 10€ à 30€ sera demandée au titre des frais d'emballage et formalités + frais d'envoi (tarif de La Poste en vigueur).
- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.
- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.
- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet

Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :

Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC

Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.

Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.

Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.

Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.

L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité

S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.

Les machines et matériels ***« non conformes »*** sont vendus inaptes à la production.

Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.

Ces matériels pourront être vendus soit :

Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, reconstructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation

Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.

Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 – Prescription

Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 – Publicités

Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions – Litiges

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.

Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

N°	DESIGNATION	T
1	ALIMENTATION PC	NT
2	ALIMENTATION PC	NT
3	DISQUE DUR 1000 GO	NT
4	DISQUE DUR 1000 GO	NT
5	CARTE MERE	NT
6	BARETTES MEMOIRES LOT DE 5 PIECES	NT
7	BARETTES MEMOIRES LOT DE 5 PIECES	NT
8	BARETTES MEMOIRES LOT DE 5 PIECES	NT
9	BARETTES MEMOIRES LOT DE 5 PIECES	NT
10	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 7D + 18-55MM	NT
11	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 5D MARK II NU	NT
12	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON D90 + 18-105MM	NT
13	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 500D + 18-135MM	NT
14	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON D3100 + 18-105MM	NT
15	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 500D + 18-55MM	NT
16	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 550D NU	NT
17	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON 1 J1 NOIR + 10-30MM + 30-110MM	NT
18	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON D3100 + 18-55MM + 55-300MM	NT
19	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE SONY SLT-A55V + 18-55MM	NT
20	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE OLYMPUS E-PL2+14-42MM	NT
21	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE PENTAX K-R +18-55MM	NT
22	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS 450D NU	NT
23	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE NIKON D60 NU	NT
24	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE SONY DSLR-A550 NU	NT
25	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE SONY DSC-HX100V	NT
26	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CASIO EXILIM EX-Z550 NOIR	NT
27	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE FUJIFILM FINEPIX F600EXR NOIR	NT
28	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE PANASONIC DMC-G2 BLEU +14-42MM	NT
29	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE OLYMPUS X-845	NT
30	CAMESCOPE NUMERIQUE CANON XA10 NOIR	NT
31	CAMESCOPE NUMERIQUE CANON LEGRIA HF200	NT
32	CAMESCOPE NUMERIQUE KODAK ZX3	NT
33	CONSOLE DE JEUX NINTENDO DSI	NT
34	CONSOLE DE JEUX NINTENDO DS	NT
35	CONSOLE DE JEUX NINTENDO DS	NT
36	CONSOLE DE JEUX NINTENDO DS	NT
37	CONSOLE DE JEUX NINTENDO DS	NT
38	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	F
39	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 32GO BLANC	NT
40	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 32GO NOIR	NT
41	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO BLANC	NT

42	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO BLANC	NT
43	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO BLANC	NT
44	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO BLANC	NT
45	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO BLANC	NT
46	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
47	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
48	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
49	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
50	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
51	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
52	LECTEUR MP3 APPLE IPOD TOUCH 4 16GO NOIR	NT
53	ORDINATEUR PORTABLE SONY VPC-EC1M1E	F
54	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD PAVILION G7-2140SF	F
55	ORDINATEUR PORTABLE TOSHIBA SATELLITE L830-10P	F
56	ORDINATEUR PORTABLE ASUS VIVOBOOK S550CA-CJ036H	F
57	ORDINATEUR PORTABLE TOSHIBA SATELLITE C870-148	F
58	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD PAVILION G6-2332SF	F
59	ORDINATEUR PORTABLE TOSHIBA SATELLITE L500-1UR	F
60	ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP300E7A-S03FR	F
61	ORDINATEUR PORTABLE ACER LX.NC502.036	NT
62	ORDINATEUR PORTABLE ACER LX.ND202.021	NT
63	ORDINATEUR PORTABLE ACER LX.R0F02.007	NT
64	ORDINATEUR PORTABLE ACER NX.M83EF.006	NT
65	ORDINATEUR PORTABLE ASUS UX32VD-R4020H	NT
66	ORDINATEUR PORTABLE ASUS X401A-WX094V	NT
67	ORDINATEUR PORTABLE ASUS X64JV-JX027V	NT
68	ORDINATEUR PORTABLE ASUS X71SL-7S160C	NT
69	ORDINATEUR PORTABLE COMPAQ PRESARIO CQ56-131SF	NT
70	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD G5146FR	NT
71	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD G72-B50EF	NT
72	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD HP 625	NT
73	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD PAVILION G6-1130EF	NT
74	ORDINATEUR PORTABLE HEWLETT PACKARD PAVILION G6-2330SF	NT
75	ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG NP-R519-JS01FR	NT
76	ORDINATEUR PORTABLE SONY SVE1112M1E/W	NT
77	ORDINATEUR PORTABLE ASUS EEEPC 1225B-WHI041M	NT
78	ORDINATEUR PORTABLE PACKARD BELL DOT_SC/VW010FR	NT
79	SACOCHE DE TRANSPORT POUR ORDINATEUR PORTABLE	NT
80	SACOCHE DE TRANSPORT POUR ORDINATEUR PORTABLE	NT
81	ORDINATEUR DE BUREAU HEWLETT PACKARD PAVILION HPE H9-1110EF	NT
82	ORDINATEUR DE BUREAU HEWLETT PACKARD PAVILION HPE-450FR	NT
83	ORDINATEUR DE BUREAU HEWLETT PACKARD PAVILION P6618FR	NT
84	ORDINATEUR DE BUREAU COMPAQ CQ1130FR	NT
85	ORDINATEUR DE BUREAU COMPAQ PRESARIO SG3-130FR	NT
86	ECRAN PLAT 20 POUCES TFT	NT
87	ECRAN PLAT 20 POUCES TFT	NT
88	ECRAN PLAT 19 POUCES TFT	NT
89	LECTEUR DVD BLU RAY LG HR822T	NT
90	CENTRALE VAPEUR CALOR GV7460C0	NT
91	CENTRALE VAPEUR CALOR GV7096CO/23	NT
92	CAFETIERE SAECO RI9755	NT
93	CAFETIERE SELECLINE CM4600	NT
94	ASPIRATEUR ROBOT SAMSUNG SR8857	NT
95	ASPIRATEUR BOSCH FORMULA POWERMAXX	NT
96	ASPIRATEUR LG VC9093S	NT
97	NETTOYEUR VAPEUR KÄRCHER WV50 PLUS	NT
98	FOUR A MICRO ONDES CONTINENTAL EDISON CEDISON20MX22	NT
99	TABLETTE TACTILE MPMAN MP 843 4GO	F
100	TABLETTE TACTILE APPLE IPAD MINI 32GO WIFI NOIR	NT
101	TABLETTE TACTILE APPLE IPAD MINI 32GO WIFI NOIR	NT
102	TABLETTE TACTILE APPLE IPAD MINI 16GO WIFI BLANC	NT

103	TABLETTE TACTILE APPLE IPAD MINI 16GO WIFI BLANC	NT
104	TABLETTE TACTILE APPLE IPAD MINI 16GO WIFI BLANC	NT
105	TABLETTE TACTILE TRANSFORMER PAD ASUS TF300T-1Q028A	NT
106	TABLETTE TACTILE SAMSUNG GALAXY TAB2 GT-P3110 8GO	NT
107	TABLETTE TACTILE POLAROID MIDC410 16GO WHITE	NT
108	TABLETTE TACTILE POLAROID MIDC410 16GO WHITE	NT
109	TABLETTE TACTILE POLAROID MIDC410 16GO WHITE	NT
110	TABLETTE TACTILE ACER XE.H6LEN.001	NT
111	TABLETTE TACTILE CAPACITIVE TAB700BLK001	NT
112	TABLETTE TACTILE LAZER LAZER A101C	NT
113	TABLETTE TACTILE MEMUP SLIDEPAD NG 9708 8GO	NT
114	TABLETTE TACTILE POLAROID MID0928 8GO ROSE	NT
115	TABLETTE TACTILE POLAROID MIDC901 8GO NOIR	NT
116	TELEVISEUR SAMSUNG LE52A676	NT
117	TELEVISEUR SONY KDL-52W4000	NT
118	TELEVISEUR SONY KDL-52W4710	NT
119	TELEVISEUR SONY KDL-55HX850	NT
120	TELEVISEUR THOMSON 52FE9234	NT
121	TELEVISEUR LG 47LE5510	NT
122	TELEVISEUR PHILIPS 46PFL9705H	NT
123	TELEVISEUR SONY KDL-46HX820	NT
124	TELEVISEUR SAMSUNG UE40C6000	NT
125	TELEVISEUR SONY KDL-40HX720	NT
126	TELEVISEUR LG 37LH4900	NT
127	TELEVISEUR SONY KDL-37EX521	NT
128	TELEVISEUR HANNSPREE SV32LMNB	NT
129	TELEVISEUR LG 32LS5600	NT
130	TELEVISEUR PHILIPS 32PFL5206H	NT
131	TELEVISEUR SAMSUNG LE32B650	NT
132	TELEVISEUR SAMSUNG UE32C6700	NT
133	TELEVISEUR HAIER LE28M500C	NT
134	TELEVISEUR SAMSUNG LE22B450	NT
135	TELEVISEUR SAMSUNG UE19D4003	NT
136	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4 32GO	NT
137	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4S 16 GO - ECRAN CASSE	NT
138	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4S 16 GO	NT
139	TELEPHONE GSM SAMSUNG GALAXY NOTE - SANS CHARGEUR	NT
140	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4 16 GO - CHOC ECRAN	NT
141	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4 16 GO - CHOC SUR ECRAN	NT
142	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4	NT
143	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4 8 GO - CHOC ECRAN	NT
144	TELEPHONE GSM APPLE IPHONE 4 8 GO - ECRAN CASSE	NT
145	TELEPHONE GSM	F
146	TELEPHONE GSM	F
147	TELEPHONE GSM	F
148	TELEPHONE GSM	F
149	TELEPHONE GSM	F
150	TELEPHONE GSM	F
151	TELEPHONE GSM	F
152	TELEPHONE GSM	F
153	TELEPHONE GSM	F
154	TELEPHONE GSM	F
155	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
156	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
157	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
158	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
159	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
160	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
161	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
162	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
163	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
164	JEU VIDEO DJ HERO AVEC PLATINE POUR WII	F
165	IMPRIMANTE EPSON STYLUS SX515W	NT
166	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD DESKJET 3522	NT
167	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD DESKJET 3522	NT
168	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD ENVY 100	NT
169	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD LASERJET PRO CP1025NW COLOR	NT
170	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD OFFICEJET 4622	NT
171	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD OFFICEJET PRO 8500A PLUS	NT
172	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD PHOTOSMART 5520	NT
173	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD PHOTOSMART ESTATION C510	NT
174	IMPRIMANTE SAMSUNG CLP-360	NT
175	IMPRIMANTE	NT
176	IMPRIMANTE	NT

177	IMPRIMANTE	NT
178	IMPRIMANTE	NT
179	IMPRIMANTE	NT
180	IMPRIMANTE	NT
181	IMPRIMANTE	NT
182	IMPRIMANTE	NT
183	IMPRIMANTE	NT
184	IMPRIMANTE	NT
185	OUTILLAGES POUR PIECES	NT